

Session du Conseil départemental –Lundi 15 juin 2015

Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre,
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Notre session de juin est traditionnellement **un temps fort de l'année budgétaire**. C'est la croisée des chemins entre **un regard rétrospectif sur notre trajectoire financière de l'année passée avec l'adoption du compte administratif**, et **le point d'étape du milieu d'année avec le vote du budget supplémentaire**. Dans les deux cas, c'est un peu « la vérité des prix » ! **On ne triche pas avec un compte administratif, on tombe le masque avec un budget supplémentaire**. Il n'est plus l'heure de cacher la poussière sous les meubles, de s'accommoder de petits artifices, comme d'aucuns ont été tentés de le faire, à l'automne, lors de l'adoption des budgets primitifs dans d'autres collectivités départementales. Je ne reviens pas sur la liste, assez conséquente au demeurant, des Départements qui ont sciemment choisi l'insincérité en n'inscrivant pas à leur budget initial toutes les charges de fonctionnement, et notamment celles relatives aux Allocations Individuelles de Solidarité. Il s'agissait alors de tenir bon jusqu'aux élections de mars et puis... et puis on verrait bien après...

Et bien, nous concernant, c'est le moment de voir. Je vous invite donc à ouvrir grand les oreilles !

S'agissant du **COMPTE ADMINISTRATIF**, tout d'abord. **Au prix d'efforts très conséquents, nous sommes parvenus à endiguer la dégradation de nos ratios financiers**. Vous avez pu le constater dans la présentation du rapport spécial, **notre capacité de désendettement**, le fameux « **ratio Klopfer** » qui s'élevait à 4,1 années fin 2013 **se stabilise à 3,9 années fin 2014**. Oui, ce furent et **ce sont encore des efforts conséquents et douloureux**. En 2013, consécutivement à la première baisse des dotations de l'État, à l'époque seulement 4 millions d'euros pour notre Département, nous n'en étions pas encore à la folie des 40 millions cumulés sur 5 ans qui allaient suivre ! Nous nous sommes résolument engagés dans une révision de l'ensemble de nos politiques départementales.

Quatre-vingt-trois mesures ont été adoptées avec l'objectif de réduire nos charges et d'améliorer nos recettes. Ces choix courageux, nous les devons à l'ancienne majorité, et ils honorent celles et ceux qui se sont « mouillés » à l'époque.

Les résultats sont là. Le **bilan de « RevPol » au 31 décembre 2014 est éloquent** et montre que ces mesures n'étaient pas de l'esbroufe ! Mes chers collègues, j'insiste et je vous y rends attentifs, **REVPOL C'EST UN GAIN NET DE 8,8 MILLIONS D'EUROS SUR L'EXERCICE 2014 !**

LES CALCULS SONT TRÈS SIMPLES À RÉALISER, SANS « REVPOL » NOTRE CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT SE SERAIT DÉGRADÉE DE 20 % AU LIEU DE L'AMÉLIORATION DE 5 % QUE NOUS CONNAISSONS !!!

Notre budget supplémentaire enregistre le résultat positif du compte administratif 2014, c'est-à-dire un peu moins de 5 millions d'euros. Un résultat très comparable à ceux observés chaque année mais qu'il faut immédiatement relativiser. En le rapprochant du besoin d'emprunt 2014 : 18,1 millions d'euros, il apparaît évident qu'il ne s'agit pas « d'espèces sonnantes et trébuchantes ». Ce résultat a vocation à alléger notre besoin d'emprunt pour 2015. Ce qui est en réalité déjà le cas dans les faits, puisque notre gestion de dette et de trésorerie nous permet d'être le plus efficient possible en la matière.

Pour le reste, **ce BUDGET SUPPLÉMENTAIRE EST SURTOUT UN EXCELLENT RÉVÉLATEUR DE LA TRÈS GRANDE SINCÉRITÉ DE NOTRE BUDGET PRIMITIF 2015. TRÈS PEU D'AJUSTEMENTS RÉALISÉS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : PAS DE « CADAVRES DANS LES TIROIRS » EN CETTE ANNÉE ÉLECTORALE ET UNE QUALITÉ DE PRÉVISION INITIALE DE NOS RECETTES RÉALISTE ET HONNÊTE.**

La résultante de ce travail consciencieux, en décembre, nous permet d'intervenir, lors de ce budget supplémentaire sur des opérations structurantes en investissement. Notre département flèche ainsi une part importante de crédits en investissement sur **les lignes de fret Blois-Villefrancoeur et Vendôme-Montoire-Trôo**. De même, afin de combler la démission de la Région sur la question des routes, nous inscrivons au rang des dépenses d'investissement, l'autorisation de programme relative à **l'aménagement du carrefour de Cap Ciné à Blois** qui est portée de 100.000 à 7.500.000 euros, ainsi que celle relative aux **études du carrefour de la patte d'oie à Saint-Gervais-la-Forêt, portée de 100.000 à 500.000 euros.**

Alors est-ce que ce compte administratif 2014 plutôt flatteur, est-ce que RevPol, est-ce que ce projet de budget supplémentaire 2015 maîtrisé peuvent être les réponses à l'ensemble de nos inquiétudes du moment ? Celles dont nous nous sommes faits l'écho, avec force, lors du vote du budget primitif 2015, en décembre ?

La réponse est NON !

Très clairement non, car ça, c'était le « monde d'avant ».

Le monde d'avant l'emballement gouvernemental qui, au lieu de réaliser sa propre « RevPol », a vu dans la sphère locale, la seule issue au pressing budgétaire imposé par Bruxelles!

Malgré son excellente gestion depuis des années, notre Conseil départemental subit ainsi des contraintes qui l'empêchent d'investir autant qu'il le faudrait.

À cela s'ajoute une attitude incompréhensible de la Région qui refuse d'investir là où ses territoires en ont le plus besoin !

L'échec de la réforme territoriale l'a démontré de façon cinglante : **les Départements gardent une place indispensable dans le schéma territorial actuel.** Garants du service public de proximité, garants du lien social dans nos territoires, les Départements se posent en alternative incontournable aux super Régions et à un État qui peine à trouver crédit aux yeux des Français dans la crise persistante que nous traversons.

Cependant, malgré leur importance, **que peuvent faire les Départements sans marge de manœuvres financières ?**

Se résigner à l'insincérité comme l'ont fait certains Départements socialistes, dont le Nord incapable d'assumer une hausse non anticipée des bénéficiaires du RSA ? Jouer les kamikazes ? Pratiquer la politique de la terre brûlée ? Non, trois fois non ! Nous refusons l'isolement et l'asphyxie programmés. Nous refusons de voir le service public de proximité mis en péril du fait de baisses de dotation non justifiées et non compensées.

Les collectivités locales ne peuvent pas être des tampons ou des soupapes permanentes.

Pour faire face à ces menaces réelles, le Loir-et-Cher s'est doté d'un outil extraordinaire : Loir&Cher 2020 ! En effet, Loir&Cher 2020 ne s'est pas arrêté, au contraire il n'a cessé de se développer et d'engendrer de nouvelles initiatives. Loir&Cher 2020 ne défend pas un projet de territoire mais un territoire de projets. Des projets vivants, multiples, faits pour et par les Loir-et-Chériens.

Loir&Cher 2020 c'est 27 Labs, dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Loir&Cher 2020, c'est la mutualisation créatrice et le travail en partenariat.

Loir&Cher 2020, c'est la démarche Quali dep.

Loir&Cher 2020, ce sont des projets portés vers l'avenir, comme le fut la belle réussite de l'Échappée Volée à Chambord le 6 juin dernier.

La mutualisation tout d'abord est sans conteste l'un des grands chantiers du présent et de l'avenir pour nos collectivités et nos territoires. À la clé : des économies substantielles, plus des ressources et des projets plus ambitieux.

"Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir " paraît-il. De fait, la méthode a déjà porté ses fruits puisque Approlys, la centrale d'achats que nous avons créée en commun avec l'Eure-et-Loir compte déjà 560 adhérents et a permis de réaliser des économies allant jusqu'à 20 % pour nos achats de gaz ou de sels de déneigement.

Soyons-en sûrs, ces premiers succès ne sont qu'un début ! **Allons plus loin dans l'union de nos forces, de nos projets et de nos engagements !** Oui a une interdépartementalité souple, flexible, à géométrie variable selon les nécessités et le contexte. Ce que nous avons réalisé avec la création d'Approlys est différent du chantier touristique ouvert avec l'Indre-et-Loire, différent aussi de notre mutualisation avec l'Indre sur la question du très haut débit. À nous, collectivités, de nous adapter et d'adapter nos projets aux opportunités.

Notre seul objectif doit être de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos concitoyens de la façon la plus efficace et la plus pragmatique.

Cette philosophie est celle qui préside **au projet de modernisation de notre service public local : LA DÉMARCHE QUALI'DEP. Portée avec conviction par Catherine Lhéritier et directement issue de Loir&Cher 2020**, Quali'dep vise à rendre un service au public de meilleure qualité et à travailler plus efficacement au sein de notre collectivité. Sans idées préconçues, sans schéma figé et sans lourdeur administrative inutile, **Quali'dep** est basée sur le retour d'expérience et l'amélioration continue de nos méthodes. **À nous de nous remettre en question, d'évoluer, d'aller de l'avant pour répondre à notre mission de service public de proximité.** Faciliter la lisibilité des prestations, des droits et des devoirs, notamment dans le secteur social, améliorer l'accueil sous toutes ses formes, adapter nos documents à l'ère du numérique... autant de chantiers indispensables que Quali'dep se propose de mener.

Je crois profondément à l'évolution de nos pratiques, qu'il s'agisse d'interdépartementalité ou de modernisation du service public, pour répondre concrètement aux défis de notre temps.

« La folie, c'est se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent » disait **Einstein**. Le futur est ce que nous en ferons mes chers collègues.

Dans un temps de mutation profonde, **nous n'avons pas le droit de subir, nous avons le devoir d'agir.**

Je vous remercie.